

SAÔNE-ET-LOIRE EXAMEN

# La maladie ne les empêch

Comme des milliers de lycéens, Emma\*, Margaux Julien ou Antoine commencent les épreuves du baccalauréat ce jeudi. Mais à la différence de leurs camarades, leur maladie ou un accident les ont éloignés des cours.

Un peu avant le début du troisième trimestre, Emma\* a appris qu'elle était atteinte d'une maladie dégénérative. Sa fatigue est telle qu'elle est obligée de suivre une scolarité à part en faisant appel au Service d'assistance pédagogique à domicile (Sapad) de Saône-et-Loire. Ce jeudi, elle commence les épreuves du bac, comme ses camarades. Avant, il lui a fallu apprendre à travailler avec une secrétaire, qui sera présente à ses côtés pour les épreuves.

23

Comme le nombre de lycéens, en première ou en terminale, malades ou accidentés qui vont passer les épreuves du baccalauréat et qui ont été suivis par le Service d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD) de Saône-et-Loire.

## L'école vient à eux

« Depuis plus de 20 ans, les élèves exclus de l'école pour des raisons de santé peuvent bénéficier de cours à domicile, donnés par des professeurs, de visio-conférence ou être aidés d'un robot », explique Frédérique Sauret, coordinatrice de ce dispositif. « Il est impensable de laisser un élève sans école, peu importe sa situation. Sinon, c'est la double peine, celle de la maladie et de l'échec scolaire. La scolarité est adaptée à chacun peu importe qu'il soit malade, accidenté ou phobique scolaire. »

## Une session sans examen à l'hôpital

Cette année, parmi les 23 lycéens, qui, comme Emma, vont passer le bac, aucun ne le fera à l'hôpital comme l'an passé. « Ils vont tous, normalement, pouvoir se rendre dans leur centre d'examen. Ils bénéficient d'aménagement, en fonction de leur handicap, mais tous passent les mêmes épreuves que les autres. Il n'y a pas de passe-droit. »

Margaux, éloignée de son lycée pendant plusieurs mois après un accident de la route, a pu revenir en classe un peu avant la fin de l'année. « Ses profs, enfin ceux qui



« Depuis plus de 20 ans, les élèves exclus de l'école pour des raisons de santé participent à une conférence ou être aidés d'un robot », explique Frédérique Sauret, coordinatrice du

« Il est impensable de laisser un élève sans école, peu importe sa situation. Sinon, c'est la double peine, celle de la maladie et de l'échec scolaire. »

Frédérique Sauret, coordinatrice du Service d'assistance pédagogique à domicile de Saône-et-Loire



sont volontaires, sont venus lui faire cours. Elle a donc eu une continuité de l'enseignement, lui permettant de passer dans les meilleures conditions l'examen. »

## La peur de voir les phobiques scolaires séchés les épreuves

Là où Frédérique Sauret a le plus d'inquiétude, c'est pour la dizaine de jeunes atteints de troubles psychologiques, en particulier de phobie scolaire. « Nous en avons de plus en plus, constate-t-elle au fil des années. J'espère seulement qu'ils auront le courage de se rendre dans leur lycée, sans sécher les

épreuves. » Malgré leur maladie ou leur accident, ces jeunes réussissent brillamment. « Nous n'avons jusqu'à présent jamais eu d'échec. Tous ont obtenu leur baccalauréat, parfois avec des mentions. Nous gardons contact avec ces élèves, en prenant régulièrement des nouvelles de leurs études. Nous en avons qui ont réalisé des études d'architecture, de pharmacie... Le pire, mais ça arrive malheureusement, c'est de les accompagner jusqu'à leur dernier jour. »

Nicolas Desroches  
nicolas.desroches@lejsl.fr

\*PRÉNOMS d'emprunt

Relation abonnés

0800 003 320

Service &amp; appel gratuits

Rédaction de Saône-et-Loire

9 rue des Tonnelliers,  
71100 Chalon-sur-Saône

Téléphone

Standard : 03.85.90.68.00  
Rédaction : 03.85.90.68.02  
Pub : 03.85.90.68.98

Mail

redaction71@lejsl.fr

Web

www.lejsl.com

Facebook

https://www.facebook.com/  
/LeJSL71/

# Le pas de passer le baccalauréat



## LA RÉPONSE WEB

**Gardez-vous  
un bon  
souvenir de  
vos épreuves  
du bac ?**

**57 % OUI**

**43 % NON**

**Vous avez été  
789 internautes à voter  
sur lejsl.com**

euvent ainsi bénéficier de cours à domicile donnés par des professeurs, de visio-Service d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD) de Saône-et-Loire. Photo DR